

ORIGINE DE PROPRIETE FONDS DOMINANT

I – Constitution de servitude entre Monsieur Frédéric BLADOU et la société dénommée : LA RENTIE :

1°) Servitude de passage et d'accès

Bail emphytéotique suivant acte reçu par Maître Philippe HERBET, notaire soussigné, le 14 avril 2022 publié au service de la publicité foncière de CAHORS le 13 mai 2022 volume 2022P numéro 4470.

2°) Servitude de passage de réseaux et implantation d'ouvrages

Bail emphytéotique suivant acte reçu par Maître Philippe HERBET, notaire soussigné, le 14 avril 2022 publié au service de la publicité foncière de CAHORS le 13 mai 2022 volume 2022P numéro 4470.

II – Constitution de servitude entre la société dénommée : GAEC DE LA RENGUE, Monsieur Frédéric BLADOU et la société dénommée : LA RENTIE :

1°) Servitude de passage et d'accès

Bail emphytéotique suivant acte reçu par Maître Philippe HERBET, notaire soussigné, le 14 avril 2022 publié au service de la publicité foncière de CAHORS le 13 mai 2022 volume 2022P numéro 4470.

ORIGINE DE PROPRIETE FONDS SERVANT

I – Constitution de servitude entre Monsieur Frédéric BLADOU et la société dénommée : LA RENTIE :

1°) Servitude de passage et d'accès

Acquisition suivant acte reçu par Maître Philippe HERBET, notaire à LACAPELLE-MARIVAL le 23 mars 2022 publié au service de la publicité foncière de CAHORS le 21 avril 2022 volume 2022 P numéro 3667.

2°) Servitude de passage de réseaux et implantation d'ouvrages

Acquisition suivant acte reçu par Maître Philippe HERBET, notaire à LACAPELLE-MARIVAL le 23 mars 2022 publié au service de la publicité foncière de CAHORS le 21 avril 2022 volume 2022 P numéro 3667.

II – Constitution de servitude entre la société dénommée : GAEC DE LA RENGUE, Monsieur Frédéric BLADOU et la société dénommée : LA RENTIE :

1°) Servitude de passage et d'accès

Du chef de Monsieur Frédéric BLADOU : Acquisition suivant acte reçu par Maître Philippe HERBET, notaire à LACAPELLE-MARIVAL le 23 mars 2022 en cours de publication au service de la publicité foncière de CAHORS.

Du chef de la société dénommée : GAEC DE LA RENGUE : Acquisition suivant acte reçu par Maître Philippe HERBET, notaire à LACAPELLE-MARIVAL le 25 mars 2022 publié au service de la publicité foncière de CAHORS le 13 mai 2022 volume 2022P numéro 4463.

ASSURANCE MULTIRISQUE IMMEUBLE

Le **BAILLEUR** fera son affaire personnelle, à compter du jour du transfert de propriété, de la continuation ou de la résiliation des polices d'assurance garantissant actuellement le **BIEN** souscrites directement par l'**EMPHYTEOTE**, et ce conformément aux dispositions de l'article L 121-10 du Code des assurances.

CONTRAT DE FOURNITURES DE FLUIDES, DE MAINTENANCE, D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION

Le **BAILLEUR** fera son affaire de la continuation à ses frais de tous contrats relatifs à la fourniture de fluides, de maintenance, à l'entretien et à l'exploitation. Il sera purement et simplement subrogé dans les droits et obligations de